

Rapport moral du Président

Dans un contexte bien compliqué, le CIBE a poursuivi sa stratégie d'alliance pour essayer de se faire entendre et soutenir notre filière. L'illustration parfaite a été la première journée consacrée au bois-énergie le 23 mai 2019, qui a réunie plus de 300 participants. Un très grand merci à tous les partenaires de cette belle manifestation ainsi qu'à toute l'équipe du CIBE qui s'est fortement mobilisée pour que cet évènement soit une réussite.

Plutôt que de parler des nouvelles installations bois-énergie mises en service, cette année encore il vaut mieux mettre en avant les chiffres éloquentes de l'implication de l'équipe du CIBE pour essayer de reprendre la dynamique indispensable à l'atteinte des objectifs de la PPE :

- 61 réunions des groupes de travaux internes,
- 17 manifestations (salons, colloques...) au sein desquelles le CIBE est intervenu,
- 109 réunions de travail avec différents intervenants et notamment les services de l'Etat.

Je souhaite également saluer l'engagement des différents adhérents au sein des commissions. Sans leur implication et les retours terrains qui en découlent, le CIBE serait moins légitime qu'il ne l'est aujourd'hui. Malgré tous nos efforts, il faut bien reconnaître que la situation de la filière n'est pas des plus encourageante. Le dialogue technique avec l'administration est compliqué et mobilise une énergie très importante pour des résultats trop ténus, particulièrement sur la gestion des cendres ou bien, plus récemment, sur les condenseurs.

A l'inverse, nos demandes ne sont pas entendues, notamment concernant la reprise de la taxe carbone, qui reste actuellement le principal levier indispensable à la reprise d'une dynamique forte de projets, ou bien encore sur la reprise d'une dynamique forte concernant la cogénération biomasse. Lors de la journée du 23 mai, la mise en œuvre d'un Groupe de Travail Bois-Energie avait été annoncée par l'administration et, malgré de nombreuses relances, nous n'avons pas encore cet espace de dialogue privilégié qui permettrait de partager le constat et d'envisager des mesures correctives adaptées.

Les travaux réalisés partout sur le territoire à l'occasion des PCAET (Plans Climat Air Energie Territoriaux) vont nécessairement mettre en avant la création de chaufferies bois associées à des réseaux de chaleur comme l'une des solutions à concrétiser rapidement pour se rapprocher des objectifs définis.

Dans le contexte actuel, il paraît également fondamental de rappeler les nombreux atouts du bois-énergie qui constitue une filière vertueuse d'un point de vue environnemental, économique et social ; son développement permettra de développer des emplois locaux pérennes et de participer à l'effort collectif de relocalisation. L'ensemble des acteurs est prêt et n'attend que l'engagement de nouveaux projets : espérons que les nouveaux élus entendent notre message et mobilisons-nous encore pour faire connaître notre filière sous toutes ses déclinaisons.

Mathieu FLEURY,
Président du CIBE

